



Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

ED 1936/04

16 décembre 2004
Original : anglais

F

Demande de présentation anticipée des pouvoirs pour la 92^e session (extraordinaire) du Conseil, la réunion du Comité exécutif et les autres réunions de l'OIC (25 au 28 janvier 2005)

1. Le Directeur exécutif a l'honneur de rappeler aux Membres que, conformément à la règle 3 du Règlement de l'Organisation, ils sont tenus de lui faire connaître, par écrit, la composition de leur délégation. Étant donné la nécessité de mettre la dernière main aux dispositions pour la 92^e session (extraordinaire) du Conseil international du Café et les autres réunions de l'OIC, du 25 au 28 janvier, les Membres sont priés d'envoyer leurs pouvoirs avec les coordonnées des participants désignés au Directeur exécutif avant le **14 janvier 2005**.
2. Les pouvoirs doivent être délivrés par écrit par le Ministère approprié ou une instance gouvernementale de ce pays, ou un représentant de la mission diplomatique du Membre intéressé se trouvant soit dans le pays où est situé le siège de l'Organisation, soit dans le lieu où une session est tenue. Les pouvoirs peuvent être transmis à l'Organisation par télécopie ; toutefois, les Membres sont priés de communiquer les originaux des pouvoirs après la session aux fins d'enregistrement.
3. Le Secrétariat examinera les pouvoirs des délégations et fera rapport au Conseil le 28 janvier 2005. Les Membres sont priés de trouver ci-joint un modèle de pouvoir, à titre d'information.

**POUVOIRS À ÉMETTRE SUR UN PAPIER À EN-TÊTE DE LA MISSION
DIPLOMATIQUE OU DU MINISTÈRE**

[Date]

M. Néstor Osorio
Directeur exécutif
Organisation internationale du Café
22 Berners Street
Londres W1T 3DD

Monsieur le Directeur exécutif,

**92^e session (extraordinaire) du Conseil international du Café,
réunion du Comité exécutif et autres réunions de l'OIC (25 – 28 janvier 2005)**

J'ai l'honneur de vous informer que (pays) sera représenté à la 92^e session (extraordinaire) du Conseil international du Café, à la réunion Comité exécutif et aux autres réunions de l'OIC (du 25 au 28 janvier 2005) par le(s) délégué(s) ci-après :

[Nom] Représentant
[Fonctions]
[Organisation]

[Nom] Suppléant(s)
[Fonctions]
[Organisation]

[Nom] Conseiller(s)
[Fonctions]
[Organisation]

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur exécutif, à l'assurance de ma considération très distinguée.

[Signature]*

[Nom]

[Fonctions]

** Doit être signé par le Ministère approprié ou une instance gouvernementale de ce pays, ou un représentant de la mission diplomatique du Membre intéressé se trouvant soit dans le pays où est situé le siège de l'Organisation, soit dans le lieu où une session est tenue.*